



# WORKSHOP 2

## LA RÉSILIENCE DES VALLÉES DE L'OISE Et si on faisait une analyse inventive des vallées ?

Thourotte, CC2V - Jeudi 07 février 2019

Compte rendu au 25 février 2019

### Présentation d'INTERREG et du WORKSHOP

Le programme INTERREG STAR2Cs implique 8 partenaires européens qui ont décidé de répondre à un même défi : s'adapter aux changements climatiques, tout en tenant compte des enjeux et des problématiques de chacun (submersion marine, affaissement continu de l'espace public...).

Ce programme représente avant tout une échelle d'expérience, l'objectif principal est de partager les bonnes pratiques et explorer de nouvelles « recettes ».

Plusieurs visites ont été organisées chez les différents partenaires européens. Ces rendez-vous sont des moments d'échanges sur les bonnes pratiques, la qualité des espaces publics, des dessertes, des réseaux... en territoire inondable.

Par exemple, la présentation d'un contrat de rivière à Gand montre que ce genre de projet représente un long processus de concertation interrogeant les pratiques de la rivière. Ce contrat a permis d'enclencher des interrogations plus spécifiques sur l'occupation des sols, la réglementation... Ces réflexions sont menées sur la gestion du risque ET de la qualité des espaces publics.

Poussée par le conseil régional, l'agence d'urbanisme est impliquée dans le programme INTERREG depuis deux ans.

Le principal objectif de l'agence d'urbanisme Oise-les-Vallées est de proposer d'aménager le territoire de la vallée de l'Oise avec des projets résilients basés sur une méthode de co-construction qui satisfait toutes les parties prenantes du projet.

Ces workshops montrent la volonté de réunir tous les acteurs du territoire et sont l'occasion de construire des échanges concrets, d'exprimer des avis sur le « comment envisager l'aménagement des zones inondables avec les réalités du territoire et tous ses acteurs ? ». Les workshops vont permettre d'alimenter notre réflexion et préparer le séminaire des 22, 23 et 24 mai avec l'accueil de nos partenaires européens.



## Liste des participants

POUPINOT Pascale	OLV-Déleguée générale	0344285853	<a href="mailto:pascale.poupinot@oiselavallee.org">pascale.poupinot@oiselavallee.org</a>
WERQUIN Thomas	OLV-Economiste	0344285864	<a href="mailto:thomas.werquin@oiselavallee.org">thomas.werquin@oiselavallee.org</a>
FEDAILI Imane	OLV-Architecte Urbaniste	0344285863	<a href="mailto:imane.fedaili@oiselavallee.org">imane.fedaili@oiselavallee.org</a>
MORIAT Clothilde	OLV-Paysagiste	0344285864	<a href="mailto:clothilde.moriat@oiselavallee.org">clothilde.moriat@oiselavallee.org</a>
DUTHOIT Daniel	OLV, Stagiaire		<a href="mailto:daniel.duthoit@oiselavallee.org">daniel.duthoit@oiselavallee.org</a>
GUILLAUMIN Jean-Claude	DDT60, Bureau Prévention des risques	0344065084	<a href="mailto:jean-claude.guillaumin@oise.gouv.fr">jean-claude.guillaumin@oise.gouv.fr</a>
DUGUET Patrick	Architecte Conseil de l'Etat	0673720656	<a href="mailto:studio.duguet@gmail.com">studio.duguet@gmail.com</a>
DANIEL-LACOMBE Eric	Architecte	0680068942	<a href="mailto:edl@edl-architecte.com">edl@edl-architecte.com</a>
FAYTRE Ludovic	IAU Île-de-France	0177497447	<a href="mailto:ludovic.faytre@iau-idf.fr">ludovic.faytre@iau-idf.fr</a>
ANDRE Marjorie	Entente Oise-Aisne	0344382932	<a href="mailto:marjorie.andre@oise-aisne.fr">marjorie.andre@oise-aisne.fr</a>
STRIPPE Cécile	Entente Oise-Aisne	0944388384	<a href="mailto:cecile.strippe@oise-aisne.fr">cecile.strippe@oise-aisne.fr</a>
ONIMUS Patrick	SEZEO	0607212137	<a href="mailto:patrick.onimus@sezeo.fr">patrick.onimus@sezeo.fr</a>
LIEGOIS Marie	CPIE Hauts-de-France	0323800302	<a href="mailto:communication@cpie-hautsdefrance.fr">communication@cpie-hautsdefrance.fr</a>
MAURICE Thibault	SICAE Oise	0344927165	<a href="mailto:thibault.maurice@sicae-oise.fr">thibault.maurice@sicae-oise.fr</a>
ALLIOUX Jérôme	ARC, DGA	0344407644	<a href="mailto:jerome.allioux@agglo-compiegne.fr">jerome.allioux@agglo-compiegne.fr</a>
KHALDI Abdelwafi	ENEDIS		<a href="mailto:abdelwafi.khaldi@enedis.fr">abdelwafi.khaldi@enedis.fr</a>
BARRE Alexandre	ENEDIS	0322395174	<a href="mailto:alexandre-a.barre@enedis.fr">alexandre-a.barre@enedis.fr</a>
LANGLET Michel	CC2V, Vice Président Urbanisme.	0634097262	<a href="mailto:michellanglet@hotmail.fr">michellanglet@hotmail.fr</a>
BROUILLARD René	Adjoint Verberie	0689936935	<a href="mailto:rbrouillard@ville-verberie.fr">rbrouillard@ville-verberie.fr</a>
LEFEVRE Stéphane	CC2V	0344963100	<a href="mailto:direction@cc2v.fr">direction@cc2v.fr</a>
LEFEBVRE Annick	Maire de Rivecourt	0778420398	<a href="mailto:alefebvre@hotmail.fr">alefebvre@hotmail.fr</a>
GUESNIER Jean-Noël	Vice Président ARC, Maire de Choisy-au-Bac	0610296772	<a href="mailto:guesnierj@orange.fr">guesnierj@orange.fr</a>
CHAUVELIN Gaëlle	CC2V	0344963100	<a href="mailto:gaellechauvelin@cc2v.fr">gaellechauvelin@cc2v.fr</a>

## La vallée de l'Oise, le risque d'inondation et ses projets

L'Oise prend sa source à Chimay, dans les Ardennes, pour se jeter dans la Seine au niveau de Conflans-Sainte-Honorine. Tout s'est construit au fil de la rivière dans la vallée, les bourgs, les infrastructures de transport, les sites d'activités... Les points principaux ponctuant la vallée sont, d'amont en aval : Noyon, Thourotte, l'Agglomération de Compiègne, la plateforme logistique de Longueil-Sainte-Marie, Pont-Sainte-Maxence et l'Agglomération Creil Sud-Oise.

Les inondations de 1992/1993 ont été un réel traumatisme pour le territoire de la vallée. Cet événement catastrophique a conduit à l'élaboration de la première génération de PPRi (1996). Trois PPRi sont actuellement en cours de révision (Compiègne amont, Compiègne-Pont et Brenouille-Boran).

En complément, la vallée de l'Oise de Compiègne à Creil, représentée par ses agglomérations et accompagnée par l'agence OLV, a participé à la démarche de l'Atelier National « Territoires en mutation exposés aux risques » lancée par les ministères de l'écologie et de l'aménagement des territoires en collaboration avec le Bureau d'études OBRAS. Cette démarche a été synthétisée en une feuille de route en septembre 2015 et s'est déclinée à plus petite échelle avec les ateliers locaux et des fiches projets. La vallée de l'Oise est également support de nombreux projets impactant plus ou moins directement le risque inondation comme les ouvrages de l'Entente Oise-Aisne ou le futur Canal Seine-Nord Europe (CSNE) entre Cambrai et Compiègne et la Mise A Gabarit Européen de l'Oise (MAGEO) entre Compiègne et Creil.

**Le territoire de la vallée de l'Oise est concerné par une crue lente mais qui dure longtemps et est impacté très largement. Le Territoire à Risque Important d'inondation (TRI) de Compiègne est plus complexe du fait du rétrécissement topographique et de la confluence Oise/Aisne/Aronde. Cet effet d'étranglement, lors d'une inondation, entraîne plus de risques et de conséquences pour les territoires situés en amont.**

## Réflexions autour du risque inondation, intervention de L. FAYTRE (IAU)

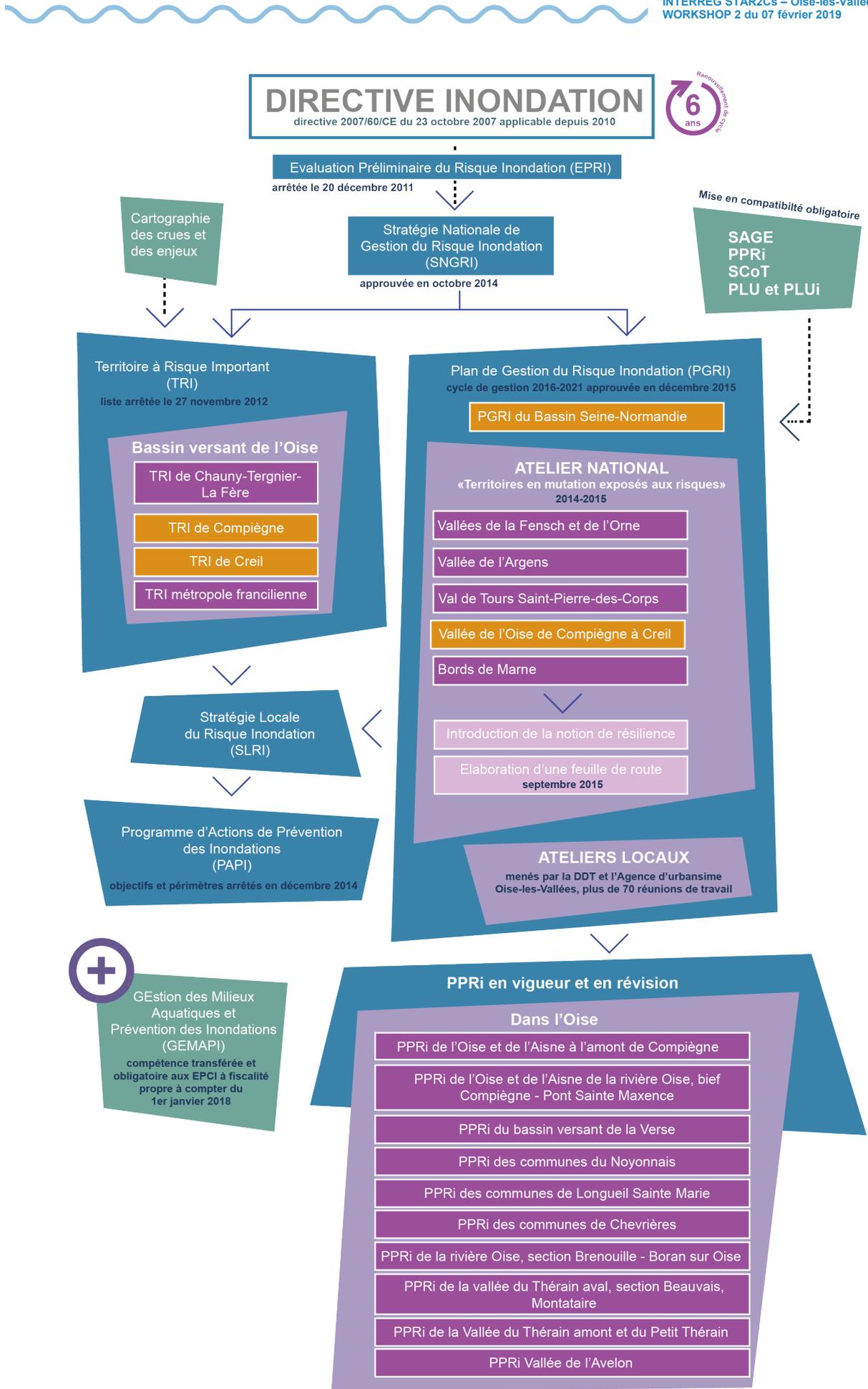
Le risque inondation est d'abord vu comme une contrainte, on évite d'en parler. Depuis les années 2000 et les inondations de la Somme, les acteurs s'investissent de plus en plus sur le sujet, notamment sur la gestion de crise. Les risques inondations résultent bien souvent et d'abord d'un problème d'aménagement et non pas d'un problème d'eau.

L'IdF possède des caractéristiques propres et des enjeux très importants. Pas besoin d'attendre une crue centennale pour s'occuper du risque inondation. Elaborer un scénario catastrophe permet de mettre en avant la grande vulnérabilité des réseaux (électricité, métro...), or sans électricité, c'est toute la capitale qui se trouve impactée (fonctionnement des hôpitaux, gestion des déchets...). L'eau est facteur de développement, si le schéma directeur limite l'extension urbaine, il faut alors reconstruire sur la ville, travailler les espaces mutables situés en bord d'eau. C'est-à-dire construire en zone à risque, ce qui apparaît contradictoire. Comment aménage-t-on ces territoires au contact de l'eau ?

La gestion du risque inondation, à travers la Gestion des Milieux Aquatiques et la Prévention des Inondations (GEMAPI), est déléguée par l'Etat mais n'est pas encore totalement acquise par les collectivités. Cette compétence est parfois transférée à un Etablissement Public Territorial de Bassin (EPTB), ici l'Entente Oise-Aisne.

La résilience doit se faire à toute échelle, il doit y avoir une solidarité des territoires pour pouvoir anticiper, gérer au mieux une crise et s'en remettre le plus rapidement possible. Il est important que chaque territoire connaisse sa vulnérabilité et puisse prévenir (culture du risque), protéger et anticiper une gestion de crise (PPRi, PCS).

La résilience est avant tout un processus et non un objectif puisque l'on ne peut être résilient à tout. La culture du risque est une culture de l'inconnu, elle est un outil de travail. Être résilient c'est d'abord comprendre le risque, puis l'accepter et ensuite régler collectivement certains objectifs fixés. Des choix sont à faire et sont principalement motivés par les facteurs sociaux et économiques. On continue de construire et on continuera de construire, on ne peut pas tout interdire comme on ne peut pas tout autoriser, mais aujourd'hui, il s'agit de construire autrement, construire AVEC des inondations (remontées de nappes, crue lente...), c'est s'ADAPTER au territoire et au risque.



## Comment aménager des sites soumis au risque inondation dans la vallée de l'Oise ?

5 sites, au périmètre indicatif, ont été choisis au niveau du Territoire à Risque Important d'inondation (TRI) de Compiègne, 4 autres ont été localisés au niveau du TRI de Creil lors du premier Workshop le jeudi 31 janvier 2019. Ces sites peuvent être issus des propositions des élus mais aussi du potentiel et de l'intérêt qu'ils représentent (enjeux spécifiques, localisation stratégique, idées de projets...). Le choix des sites peut être discuté, amendé et complété.

Les 4 sites déjà sélectionnés dans le Creillois :

- L'ancienne sucrerie de Saint-Leu-d'Esserent (avec la commune)
- Jardins partagés à Creil + d'autres sites ? (avec la commune et ACSO)
- La ZI Pont-Brenouille (avec la CCPOH)
- Le projet d'écoquartier à Pont-Sainte-Maxence (avec la commune)

### LA HALTE FLUVIALE \_ Longueil-Annel

**SITUATION** : Le site constitue un vaste espace ouvert et agricole, bordé de bois ou de maisons individuelles et est le trait d'union entre le canal latéral à l'Oise et l'Oise rivière originelle. Le site et son contexte global présente 2 avantages : une vocation de construire autour de l'eau avec le patrimoine des bateliers et des habitants qui ont une connaissance de la vie de l'eau et ont déjà expérimenté les inondations. La plupart des maisons sont surélevées.

**PROJET** : Les élus expriment leur volonté de requalifier l'ensemble du quartier centre de Longueil-Annel car, côté rive droite du canal latéral à l'Oise, se trouve le musée de la batellerie. Le projet se décompose en 3 phases

- Déplacement du musée. Après 20 ans d'existence dans une maison ancienne le long du canal, une réflexion globale sur le devenir du musée a été menée. Le musée, devenu trop exigu, serait déplacé en lieu et place de La Poste actuelle, près de l'écluse (un service public de Poste serait conservé en partie). Le bâtiment, plus grand, appartient à la commune.
- Réhabilitation du musée actuel en un centre de formation pour les bateliers.
- Création d'une halte fluviale (stationnement de bateaux loisirs et des services).

**ENJEUX** : Dans la réglementation du PPRi, le site est classé en zone violette pour permettre d'envisager son aménagement de manière raisonnée.

Les élus savent que ce secteur très impacté représente une opportunité. Ils ne souhaitent pas forcément construire en zone inondable et sont favorables à l'expérimentation d'un nouveau type d'urbanisation.

Le site est concerné par le projet du CSNE, la commune est en attente d'informations sur les impacts du futur canal sur le risque inondation (sans doute pas très conséquent). Le projet peut aussi permettre de désenclaver le quartier de Beau Rivage.

**REFERENCES & PROPOSITIONS** : Disposant d'un espace plus grand, le musée pourrait aborder de plus larges sujets comme par exemple le risque inondation et faire l'objet d'une action pédagogique sur la thématique de la résilience. La communauté de communes souhaite effectivement que ces équipements publics évoquent plusieurs sujets dont notamment la communication envers les habitants.

A Romorantin en 2016, une inondation a fortement impacté la ville et ses équipements publics dont notamment une école, un musée et une MJC. Les dégâts ont été considérables. Suite à la décrue, le maire avait proposé de refaire les choses à l'identique avec le même programme. Éric Daniel-Lacombe est intervenu et a proposé que ces équipements publics évoluent et soient exemplaires en matière de résilience et de pédagogie avec l'appui de la DDT.

Le musée, bâtiment public en plein centre-ville, serait un refuge idéal en cas de crue.

Chaque équipement public devrait avoir son repère de crue visible.

Ce secteur inondable n'a pas forcément besoin de beaucoup d'aménagement, il faut y voir une multifonctionnalité de l'espace ouvert comme par exemple, un espace agricole peut devenir zone humide... Il est nécessaire de garder des zones d'expansion de crue (ZEC).

## PÔLE GARE \_ Compiègne/Margny-les-Compiègne

**SITUATION :** Le pôle gare est un lieu stratégique situé entre les voies ferrées et l'Oise. Taxis, bus urbains et autres services de mobilité se concentrent sur cet espace construit en remblai. L'inondation du secteur se situe donc principalement au nord-est de la zone, entre les voies ferrées et l'Oise. Il est actuellement en zone violette dans le PPRi actuel. Proche du centre-ville de Compiègne, le pôle gare accueille également quelques résidences datant de la reconstruction d'après-guerre avec des commerces et de la restauration en rez-de-chaussée. Geodis, une activité de logistique, est également présente sur le site.

**PROJET :** Le site fait déjà l'objet d'un plan-guide projet de création de ZAC et également d'une Orientation d'Aménagement et de Programmation (OAP) au sein du projet de PLUi. Une réflexion globale de Pôle d'Echange Multimodal (PEM) est en cours afin de développer le pôle gare pour plus de connectivité et favoriser le développement résidentiel. Il s'agit de créer une gare biface pour faciliter les accès, relier et valoriser les deux communes de part et d'autre de la gare. Parking silo, valorisation de l'espace public et de l'Oise... Le pôle gare représente un projet majeur.

**ENJEUX :** Ce projet de réhabilitation doit faire figure d'exemplarité où la densité ne veut pas dire éloignement de la nature, et ne doit pas être construit ex-nihilo. L'Etat a autorisé la construction pour des opérations d'ensemble de 250 logements. Si une partie du site est déjà hors d'eau, les parties inondables doivent faire avec le risque inondation qui peut être élevé à certains endroits.

**REFERENCES & PROPOSITIONS :** La ligne Paris/Maubeuge ne circulait pas lors des inondations de 1993 et 1995. Comment le quartier gare peut fonctionner même si la circulation des trains est paralysée ?

**Les opérations d'ensemble pourraient s'appuyer sur un principe d'une voie haute et de desserte en peigne afin d'assurer une meilleure résilience face à une crue.**

**Le site est déjà bien travaillé et étudié, peut-être serait-il plus intéressant de travailler de l'autre côté de la voie ferrée, côté Petit Margny où les enjeux et le risque inondation sont plus importants. Il faudrait réfléchir à une mutation progressive du quartier, qu'est-ce que peut faire un habitant pour sa maison existante ? Quelles solutions (techniques) peut-on apporter ? Comment rendre les habitations existantes plus résilientes ? Il s'agirait d'une mutation lente mais où la résilience est à assurer de manière pérenne et pourrait se traduire en un plan guide pour ne pas aggraver le risque (et garder une ligne de conduite ?).**

## SECTEUR RUE CLEMENT BAYARD \_ Compiègne

**SITUATION :** Situé le long de la rive gauche de l'Oise, le secteur Clément Bayard est principalement constitué de commerces, services et équipements publics. De l'autre côté du boulevard, le Clos des Roses est classé Quartier Prioritaire de la Ville (QPV) et fait partie du programme de l'Agence Nationale de Rénovation Urbaine (ANRU), la résidence universitaire a déjà été démolie.

**PROJET :** Le secteur fait déjà l'objet d'une OAP dans le cadre du PLUi de l'ARC. Majoritairement soumis à un risque inondation moyen, les terrains sont constructibles sous conditions. Il s'agit principalement de requalifier le secteur en lien avec le potentiel déménagement des concessionnaires automobiles.

En cas de mutation, le secteur fera l'objet d'opérations mixtes avec côté, rue des activités économiques et artisanales et côté rivière, de l'habitat.

**ENJEUX :** Un risque inondation assez faible mais une situation stratégique. Si le secteur reste constructible, il faut assurer sa mutation dans une vue d'ensemble. Le départ des concessionnaires automobiles présents actuellement sur le site peut se faire à tout moment, la probabilité de fabrication d'une friche est non négligeable.

Retrouver des liaisons Nord/Sud pour que ce quartier puisse profiter de la proximité de l'Oise et des équipements (accès et qualité visuelle) et considérer les rescindements de berges du projet MAGEO. Avec le mécanisme de préemption urbaine, le morcèlement devra être évité.

**REFERENCES & PROPOSITIONS :** La mutation du secteur serait l'occasion de transformer la rue Clément Bayard et l'avenue du Général Weygand, véritable pénétrante vers le centre-ville, pour apaiser cette circulation routière et tendre vers une circulation plus urbaine et valorisante. Requalification de l'avenue urbaine et de l'axe Oise/Forêt.

**Il serait peut-être plus intéressant de travailler en face, de l'autre côté de l'Oise, en rive droite. L'agglomération avait eu pour projet de faire un lotissement au niveau du quai de l'écluse. Le projet a vite été suspendu en raison du coût de construction trop élevé et du PPRi trop contraignant. Une grande partie du secteur est propriété de l'ARC. Relancer le projet et le placer sous la motivation de la résilience et d'une logique de berge aménagée représenterait une opportunité de travailler également le sujet de la réappropriation de berge et de l'île. Ce serait également l'occasion d'engager une réflexion sur le devenir des activités industrielles actuelles qui peuvent partir à tout moment.**

## PROJET D'EXTENSION DU PARC TERTIAIRE ET SCIENTIFIQUE \_ Lacroix-Saint-Ouen

**SITUATION :** Le secteur est situé en périphérie sud de Compiègne, sur la commune de Lacroix-Saint-Ouen. Ce parc a vocation à accueillir des activités tertiaires et de recherche et développement. Les terrains sont grands avec la présence de locaux de présentation, lieux de showroom... ce qui confère une faible densité au secteur.

**PROJET :** Projet d'extension du parc tertiaire et scientifique. Permettre une liaison Est/Ouest pour désencombrer le secteur de Mercière.

**ENJEUX :** Le site est considéré comme une zone d'expansion des crues et le risque inondation y est considéré comme moyen. Le secteur est également concerné par : un axe de ruissellement issu des premières esquisses du zonage pluvial, étude d'impact Natura 2000 avec la toute proximité de la forêt domaniale de Compiègne.

Les habitants ne vivent pas très bien le développement de ce secteur puisque jusqu'à maintenant ils étaient au calme. A cette question de co-visibilité s'ajoute un travail d'entrée de ville à qualifier.

**REFERENCES & PROPOSITIONS :** Le secteur apparaît comme une zone de relégation. Contrairement à ce qui existe actuellement sur le parc tertiaire et scientifique, il serait peut-être plus qualitatif et intéressant d'introduire plus d'urbanité. Il pourrait y avoir un programme plus mixte, par exemple en prolongeant l'habitat existant et en aménageant un parc/espace public faisant une transition douce avec les activités tertiaires. L'extension pourrait représenter une autre manière d'aménager et de vivre les lieux de travail avec des lieux de vie pour les entreprises grâce à des activités et espaces plus mixtes.

Afin de gérer la visibilité du secteur depuis la D200 et maîtriser l'aménagement, le périmètre d'intervention/d'aménagement pourrait être revu et élargi (l'ARC est propriétaire de nombreux terrains).

Avec la proximité de la forêt et sa lisière, le paysage vient se dessiner naturellement mais il évoque également la fragilité de rapport entre les milieux naturels et les milieux urbains.

## QUARTIER GARE \_ Verberie

**SITUATION :** Le quartier gare, situé en périphérie du centre-ville de Verberie et à proximité de sa zone d'activité, n'accueille aujourd'hui plus de voyageurs, il est devenu une friche avec d'anciens bâtiments de la gare et d'autres activités. Quelques habitations existantes se trouvent sur le site. Le

faisceau ferré existant est encore exploité. Il n'est franchissable que par les piétons. Il n'y a quasiment plus d'activités sur la zone qui a d'ailleurs déjà fait l'objet d'esquisses de projet.

**PROJET** : Requalifier le quartier gare et le reconnecter au centre-bourg.

**ENJEUX** : En plus de l'aléa inondation, le quartier gare est très contraint par des enjeux environnementaux tels que les zones d'expansion de crue (ZEC), les zones humides (ZH). Le quartier, une fois réhabilité, représenterait une extension de la ville qui est un peu éloigné du centre. Si le réseau de bus (ARC Express) fait un arrêt à 200m du site, il faudra néanmoins sérieusement réfléchir à établir une liaison vers le centre-ville pour se rapprocher facilement de celui-ci. Retrouver l'axe historique aujourd'hui coupé par la voie ferrée et la déviation. Il est impératif de sécuriser le franchissement des voies ferrées pour les automobilistes mais c'est compliqué et coûteux. De plus, les voies ferrées, même si il y a peu de trafic, servent de base arrière pour l'entretien des voies ferrées de la région francilienne. Le projet de liaison RN2/RN31 sera ainsi à considérer.

**REFERENCES & PROPOSITIONS** : Construire de l'habitat individuel et résilient c'est compliqué, mais construire du collectif résilient à plus d'un km du centre-ville c'est difficile aussi.

Il est possible d'ailleurs d'intégrer une voie douce.

Comme à Lacroix-Saint-Ouen, il ne s'agit pas que d'une question de quartier, il s'agit aussi d'une question d'entrée de ville.

Le site est actuellement un peu enclavé, il faudra veiller à faciliter l'évacuation en cas d'inondation.

## Zoom sur la question des réseaux en zone inondable

La question des réseaux et notamment des postes source en zone inondable est primordiale, car c'est la base de vie d'un quartier, d'un territoire. ENEDIS est déjà engagé sur une réflexion sur l'aléa climatique de manière globale, ce qui concerne également le risque inondation. Cependant, l'entreprise doit prioriser les risques et elle intervient avant tout sur les risques les plus fréquents et récurrents tels que le vent, la tempête ou la neige. Le risque de crue apparaît secondaire par rapport aux événements climatiques plus quotidiens.

Les postes source doivent être protégés ou construits hors zone inondable. Protéger les postes représente un investissement onéreux. Aussi il faut être conscient qu'un territoire ne peut être résilient en l'espace de 3 ans, 2 crues centennales en 10 ans, comment rebondir ?

Pendant les inondations de 1993 à Choisy-au-Bac, des citoyens se relayaient jour et nuit pour protéger le poste source. Des groupes électrogènes ont été prévus et des camions de terre ont été amenés pour protéger certaines zones d'activités de la crue.

Il y a encore un manque d'expérience, on ne veut plus vivre sur des digues ou sur dalle, ces systèmes ont leurs limites, même les pilotis peuvent créer une rupture par rapport aux sols, à la nature. Le territoire de Compiègne n'est plus dans cette volonté de digue ou sur-digue mais plutôt sur la gestion du déversement de la crue. A noter que parfois, à mettre les postes et réseaux hors d'eau, il peut y avoir des difficultés pour les concessionnaires pour intervenir.

## Compléments et poursuite du workshop

RAPPEL CALENDRIER :

**Phase 1** / Sélection des sites et premiers éléments de diagnostic jusqu'aux workshops. Septembre 2018 / Janvier 2019

**Phase 2** / Approfondissement du diagnostic et élaboration des propositions. Février / début avril 2019

**Phase 3** / Ajustement des propositions et production des cahiers de 12 pages.

Présentation de l'ensemble au séminaire fin mai. Avril / mai 2019.

**Phase 4** / Finalisation. Juin 2019.

Dans les futures propositions et scénarios d'aménagement de ces sites soumis au risque d'inondation, des hypothèses coûts/avantages seraient à évaluer. Il faudrait également aborder le sujet des clôtures en zone inondable notamment en lien avec la problématique des gens du voyage.

Il est proposé de faire une présentation d'un bilan des sites et de leurs hypothèses afin de partager les conclusions. Deux autres workshops auront lieu le 2 avril après-midi pour le TRI de Compiègne et le 4 avril après-midi pour le TRI de Creil (lieux et horaires encore à déterminer)